

Le logement

s'arranger de toute façon pour déduire ses intérêts. Ce projet de loi que nous avons présenté tentait simplement de mettre tous les Canadiens sur un même pied, afin qu'ils puissent tous déduire les intérêts et les impôts fonciers versés à l'égard de leur résidence principale.

Comme le gouvernement actuel n'a pas donné suite à ce projet, la situation est devenue ridicule. En raison de l'état actuel du marché, les gens sont obligés de consentir une deuxième hypothèque lors de la vente de leur maison et les intérêts sur ces hypothèques sont considérés comme revenu aux fins de l'impôt. Voilà le régime que le ministre du Revenu national (M. Rompkey) est chargé d'appliquer. D'autre part, le particulier qui achète une autre maison, maison bien ordinaire et qui ne se distingue à peu près pas de celle qu'il vient de quitter, et qui doit emprunter parce qu'il n'a pas touché tout l'argent provenant de la maison qu'il vient de vendre, ne peut déduire de son revenu, selon le règlement du gouvernement actuel, l'intérêt qu'il doit verser sur le nouvel emprunt hypothécaire qu'il doit contracter. Le gouvernement impose une double taxation aux Canadiens qui tiennent à changer de maison pour une raison ou pour une autre. S'ils déménagent, c'est peut-être parce qu'ils ont changé d'emploi, pour des raisons de familles ou pour autre chose.

Ce dont nous devons nous soucier, c'est de la fin que poursuit ce bill. Le bill C-89, que nous étudions depuis quelques jours et au sujet duquel le gouvernement entend recourir à la clôture, doit fournir aux Canadiens la possibilité de s'endetter davantage. N'est-ce pas une faveur extraordinaire que le gouvernement leur fait là? Il invite les Canadiens à s'endetter davantage. Je m'étais toujours imaginé que les gouvernements devaient encourager les citoyens à devenir autonomes et à payer leurs dettes. Ce n'est pas ce que pense le gouvernement actuel, puisque ce régime doit permettre aux propriétaires qui sont aux prises avec des mensualités hypothécaires plus élevées d'emprunter davantage et, partant, de s'endetter davantage. Bien entendu, le gouvernement accordera des garanties aux prêteurs; ils seront sûrs d'être remboursés.

Le bill propose aussi, en accord avec les dispositions du budget, de consentir des prêts sans intérêt, jusqu'à concurrence de \$7,500 par logement, aux entrepreneurs qui bâtissent de nouvelles maisons. Sept mille cinq cents dollars, c'est peut-être suffisant dans certaines villes, comme Ottawa. Peut-être que les terrains destinés à la construction de maisons de rapport se vendent entre \$10,000 et \$20,000 ici, mais dans des villes comme Calgary ou Vancouver, \$7,500 par logement, c'est une somme absolument dérisoire. Le prix des terrains dans ces régions est tellement élevé qu'une disposition pareille n'encouragerait même pas la construction d'un seul logement. Même si les propriétaires obtiennent du gouvernement des emprunts de \$7,500, ils devront les rembourser et les loyers et refléteront immanquablement l'amortissement.

La mesure propose deux autres choses qui sont plus graves et sans doute plus dangereuses. Le taux d'intérêt payable sur les prêts consentis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement serait fixé par la Société elle-même, et non par le gouverneur en conseil. Le Parlement est censé décider de l'utilisation de l'argent des contribuables. Je le répète, c'est confier beaucoup de fonds publics à la Société canadienne d'hypothèques et de logement que lui donner dix milliards de dollars à utiliser. Le gouvernement aime se charger de la responsabilité

de prendre des décisions à l'écart du Parlement et de le faire par voie du gouverneur en conseil. Il ne faudrait pas oublier qu'on a ainsi pris quelque 3,500 décrets du conseil au cours de la dernière année financière. Toutefois, cette responsabilité est retirée non seulement au Parlement mais aussi au gouverneur en conseil—le cabinet—pour être confiée à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il s'agit là d'une très importante cession de pouvoir qui sont retirés aux représentants élus. J'espère que le ministre écoute ce que je dis car il perd le contrôle des deniers publics tout autant que tous les autres députés.

Un autre point dont il faut tenir compte dans notre étude du bill, c'est que jusqu'à 40,000 familles canadiennes risquent de perdre leur maison à cause des taux d'intérêt élevés que nous connaissons présentement. Il faut maintenant un revenu familial de \$45,000 pour se permettre d'acheter une maison de prix moyen au Canada. Point n'est besoin de rappeler aux députés le courrier qu'ils ont reçu de leurs mandants à propos des \$48,000 que les députés reçoivent en salaire actuellement, soit à peine \$3,000 de plus que le montant de base de \$45,000 nécessaire à l'achat d'une maison moyenne au Canada. On ne considère pas le salaire d'un député comme étant dans la moyenne. Les gens pensent que c'est un salaire élevé, alors que dire du Canadien moyen qui gagne moins de \$45,000 et qui aimerait s'acheter une maison?

Les logements se font de plus en plus rares dans bien des villes et les mises en chantier au cours du second semestre de 1981 s'établissaient à la moitié à peine du nombre requis pour répondre aux besoins courants dans le domaine de l'habitation.

Je pense en avoir dit assez sur ce genre de bill. En terminant, je veux tout simplement dire que le gouvernement actuel n'a rien fait depuis plus de dix ans pour régler le problème du logement. Tout à l'heure, j'ai mentionné l'honorable Ron Basford de qui ce domaine relevait quand il était ministre d'État chargé des affaires urbaines. Ce ministre a disparu et le portefeuille des affaires urbaines a disparu lui aussi. Je n'arrive pas à me rappeler qui était chargé du logement au Canada avant que le ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) prenne la relève, ce qui reflète le peu d'importance que le gouvernement attache à la question du logement. Le logement est une question très importante, mais il est confié au ministre de qui relèvent les travaux publics qui eux aussi sont très importants.

De ce côté-ci de la Chambre, nous trouvons que ce projet de loi ne va pas assez loin et qu'il est mal orienté. Le gouvernement devrait donner aux entrepreneurs du pays, qui attendent seulement l'occasion de pouvoir le faire, la chance de pourvoir aux besoins de logement des Canadiens. Ils le feraient à des prix convenables et leurs maisons se vendraient. Le gouvernement, pour sa part, devrait veiller à ce qu'il y ait assez d'argent pour ceux qui ont besoin d'un logement à prix abordable, et veiller à ce que le pays ne souffre pas d'une absence de politiques capables de revivifier l'économie canadienne.

Nous savons à quoi nous en tenir pour ce qui est du chômage. Nous en entendons parler tous les jours à la Chambre. Nous avons au-delà de un million de chômeurs. Leur nombre pourrait être réduit de 10 p. 100. On créerait du jour au lendemain 100,000 emplois dans l'industrie de la construction si seulement le gouvernement encourageait les entrepreneurs qui veulent construire des logements pour les Canadiens.